

—Mon père, que pensez-vous, cette année, de la petite Geneviève ? lui dit-elle en l'abordant après les complimens d'usage.

—Mais.... je pense qu'il vous en faut comme cela pour vous faire gagner le ciel, répondit le père en souriant.

—Vraiment, reprit la supérieure, notre tâche serait par trop simple en effet, si nous n'avions pas quelques mécomptes. Après avoir été satisfaites de cette enfant, toute l'année, ç'a été pour nous une vive peine de la recevoir dans les dispositions si différentes, je l'avoue. Ah ! que nous sommes impatientes et de peu de foi !

—On ne se décourage pas ainsi, dit le père. Voici du reste toute ma pensée à cet égard : chaque année vous aurez à regagner le terrain que les vacances vous feront perdre, c'est une lutte qui durera aussi longtemps que l'éducation de cette enfant. Mais, comme il y a là de l'esprit et du cœur, il faut que vous remportiez la victoire dans ce combat, et vous la remporterez, soyez-en sûre.

—Vous le croyez donc, mon père ? ajouta la supérieure, en croisant les deux mains et les yeux au ciel comme pour le remercier, ne doutant pas que le ciel n'eût inspiré le père.

—Oui, je le crois bien ainsi, espérons-le, reprit le père d'un ton plus dubitatif et moins assuré, à mesure que la supérieure reprenait confiance et courage. Et il la salua humblement.

En effet, l'éducation de Geneviève se passa dans ces alternatives, de plus en plus périlleuses à mesurer que l'enfant devenait une jeune personne, mais aussi les efforts des dignes religieuses croissant en proportion, jusqu'à ce qu'enfin Geneviève quitta, les larmes aux yeux, l'heureux couvent, pour entrer dans le monde.

La suite au prochain numéro.

EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

LES EXERCICES PUBLICS DU COLLÈGE auront lieu le 26 et le 27 du courant. **DEUX SÉANCES** par jour, une le matin et une le soir. Les séances du matin commenceront à **HUIT HEURES**, et celles du soir à **UNE HEURE ET DEMIE**. L'Histoire, la Géographie, la Mathématique, les Langues feront la matière de ces divers exercices. Personne n'y sera admis à moins d'être pourvu d'une **CARTE D'ENTRÉE**. Nous avons cru devoir adopter cette mesure de précaution, non seulement pour éviter toute espèce de tumulte ou de confusion ; mais encore pour nous mettre en état de recevoir avec plus de bienséance les parens de nos Elèves et les autres personnes honnêtes et instruites qui voudront bien nous honorer de leur présence. Immédiatement après commenceront les **VACANCES** ; et les **CLASSES** se rouvriront le 15 de septembre 1842.

N. B.—Pour avoir des Cartes d'entrée on s'adressera au COLLÈGE.
BAYLE, P^{TR}E. DIR.

PROPRIÉTÉ DE J.C. PRINCE, P^{TR}E. DE L'EVÊCHÉ. } MONTRÉAL :
IMPRIMÉ PAR J.A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.